

Le fonctionnement

La saison des gardes démarrera le 25 novembre 2023 et se terminera le 4 février 2024.

Participez le temps d'un week-end à une mission de sante publique. Vous pouvez vous positionner sur des gardes de votre choix et choisir autant de gardes que vous le souhaitez parmi celles qui vous sont proposées dont 2 gardes préférentielles qui vous seront réservées en priorité.

Attention : le choix d'une garde ne veut pas dire son obtention. La validation sera opérée auprès de la régulation par la coordination selon des critères d'égalité et d'équité entre kinésithérapeutes mais aussi de positionnement géographique avec les gardes voisines

La Prise d'une garde même pour un seul Week end dans l'année permet un suivi confraternel* et continu des soins de kiné respiratoire de l'enfant malade, et participe à la pertinence des parcours de santé de nos petits patients.

* vous permettrez à un collègue de travailler également un seul Week-end dans l'année en gérant le bébé de chacun.

Prise d'une garde : Elle peut se faire :

- Lors de la réunion de secteur qui se déroule de fin septembre à novembre en fonction des secteurs de gardes.
- En ligne sur le site arbam.fr dans l'espace réservés aux adhérents (rubrique "mes gardes") dès le lendemain de la réunion,

La Garde :

Je décide des conditions de prise en charge, heure de RDV, conditions d'accueil, je fais mon emploi du temps pendant la garde comme je le désire, en me rendant joignable aux horaires. Je peux gérer mes RDV via ARBAMAGENDA. Je dois :

- D'être joignable de 8h00 à 20h00 les jours de garde.
- Vérifier ses coordonnées
- Recevoir tous les nourrissons munis d'une ordonnance et facturer le tarif conventionné Week-End.

Facturation

La séance à AMK8,5+F soit 25.9 € et le diagnostic initial obligatoire (bilan) à AMK 10.7 soit 23.01 €

Indemnité de garde

Vous percevrez une indemnité de garde de 60€ par jour de garde. Les indemnités sont doublées les 23,24,25/12/23 et 30, 31/12/23, 01/01/21.

Obligation

Participer au reporting de votre garde. Un SMS est envoyé au kiné à l'issue de sa garde afin de communiquer le nombre de séances effectuées par jour de garde ainsi que le nombre de bébés vus pendant le Week-end.

Recommandation

- Présence à la réunion annuelle de secteur de début de d'année.
- Etablir une Fiche de Bilan de Transmission en ligne dans l'espace réservés aux adhérents (rubrique "Mes fiches bilan transmission")

Le numéro de téléphone dédié : +33649544218

Un numéro est exclusivement dédié aux kinés de l'ARBAM. Il vous permet de joindre le Référant de garde. Vous pouvez nous joindre tous les jours y compris le week-end (pendant la saison des gardes) pour un problème (technique ou avec un patient) ou une question mais aussi une remarque sur notre fonctionnement.